

M A I R I E
DE CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

C O N S E I L M U N I C I P A L

SESSION ORDINAIRE

COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DE LA SÉANCE DU 24 MAI 2016

Présidence de Monsieur Maurice JARRY, *Maire*

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs BRISSAUD, SUREAU, LAMISSE, LEBRUN, CONGNARD **Adjoints** et Mesdames et Messieurs GAGNIER, BOUTIN, BOZDEMIR, DERSOIR, PÉNARD, LEMAIRE, CRÉPEL, CRASNIER, ESNAULT, TEMPLÉ, et PERTUISEL **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS :

PROCURATION : Monsieur BILLIET à Madame TEMPLÉ et Monsieur DRIANCOURT à Madame PERTUISEL pour voter en leurs noms.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Madame PIEAU et Messieurs NACHURY, PEREYROL

SECRÉTAIRE : Monsieur CRÉPEL

1 - APPROBATION COMPTE RENDU SÉANCES DES 23 FÉVRIER, 22 MARS ET 14 AVRIL 2016

Les compte rendu des séances des 23 février, 22 mars et 14 avril 2016 sont adoptés à l'unanimité.

2 - RÉVISION DES LOYERS ET GARAGES

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, adopte à l'unanimité les tarifs proposés concernant la révision des loyers au 1er juin 2016 tels que définis ci-dessous.

DÉSIGNATION DES LOGEMENTS	NOM ET PRÉNOM DES OCCUPANTS	MONTANT DES LOYERS MENSUELS	
		TARIF 2015	PROPOSITION AU 1 ^{er} JUIN 2016
<u>HARAS</u>			
grand logement	ESNAULT Hervé	221,13	225,55
petit logement	ABDELHAMID Lounès	151,81	154,85
<u>MAIRIE</u>			
appartement Concierge	BONNENFANT Dominique	232,14	236,78
<u>TRÉSORERIE</u>			
appartement type IV (étage)	VACANT	510,00	450,00
<u>CASERNE POMPIERS</u>			
appartement type III	CELTON	226,68	231,21
appartement type IV	POISSON	350,00	357,00
atelier	SOLIPASS	263,69	268,96
salle 1 ^{er} étage	SOLIPASS	105,48	107,58
<u>ANCIEN MOULIN</u>			
appartement type III	VACANT	329,37	335,95

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire décide de procéder à une augmentation concernant la location des garages telle que définie dans le tableau ci-dessous :

NOM ET PRÉNOM DES OCCUPANTS	TARIF 2015	PROPOSITION AU 1 ^{er} JUIN 2016
<u>HARAS</u>		
BONNENFANT Dominique	34,20	34,88
DALIBERT Denis	34,20	34,88
ABDELHAMID Lounès	34,20	34,88

<u>RUE DU CÂBLE</u>		
<u>Préau</u>		
CROSNIER Renée	16,00	16,00
CROSNIER Jacqueline	16,00	16,00
GUILBAUD Michel	16,00	16,00
GASNIER Evelyne	16,00	16,00
<u>Grand garage</u>		
DUTE Érick	52,00	53,04
<u>Petit garage</u> VACANT	33,50	33,50

Concernant le petit garage vacant situé rue du Cable, le Conseil municipal demande qu'un panneau "à louer" soit apposé sur la porte de celui-ci.

3 - RÉVISION DES TARIFS LOCATION DE MATÉRIEL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, adopte à l'unanimité les tarifs ainsi exposés dans le tableau ci-dessous en y ajoutant un prix de location concernant les plateaux et tréteaux.

DÉSIGNATION	TARIF 2015	VOTE AU 1^{er} JUIN 2016
Barrière de police	2,10	2,10
Chaise pliante	0,50	0,50
Bancs	<u>Nouveau matériel</u>	2,00
Tables	3,70	3,70
Plateau + tréteaux	-	2,00

4 - RÉVISION DES CHARGES LOCATIVES

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, adopte à l'unanimité la révision des charges locatives telles que définies dans le tableau ci-après :

NOM ET PRÉNOM DES OCCUPANTS	TARIF 2015	VOTE AU 1^{er} JUIN 2016
<u>APPARTEMENT</u> <u>MAIRIE</u> (eau + électricité) BONNENFANT Dominique	82,53	84,18
<u>ANCIENNE CASERNE</u>		

(électricité) SOLIPASS	54,57	55,66
---------------------------	-------	-------

5 - PROPOSITION TARIFS TAP 2016 - 2017

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame LAMISSE adopte à l'unanimité les tarifs concernant les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) pour l'année scolaire 2016-2017 comme suit :

- 1er enfant : 50€
- 2nd enfant : 40€
- à partir du 3ème enfant : 30€

6 - REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux demandes d'installation de terrasses sur la Place Robert Le Fort sous réserve d'acquiescement de la redevance d'occupation du domaine public.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire décide :

- de fixer le prix d'occupation du domaine public à 6,80 €le mètre linéaire à compter du 1er juillet 2016 par an,
- dit que cette décision abroge la délibération du 23 juin 2013.

7 - PÉRIODE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE PISCINE ET SOLARIUM

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Lebrun, approuve par 17 voix pour, 1 voix contre et les périodes d'ouverture et de fermeture de la piscine et du solarium pour l'année 2016 telle que définies dans le tableau ci-après

La piscine sera ouverte en 2016 du mardi 17 mai à 8h50 au mercredi 31 août à 19h00, suivant les horaires indiqués ci-dessous :

Scolaires : du mardi 17 mai au mardi 5 juillet 2016

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 8h50 à 12h15 et de 13h20 à 16h45

Public : du mardi 17 mai au mardi 5 juillet 2016

Mercredi - Samedi
de 14h à 19h

Dimanche et jours fériés
de 15h à 19h

Public : du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août 2016

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
de 14h30 à 19h30

Samedi

de 14h30 à 20h

Dimanche et jours fériés

de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 20h00

Fermeture hebdomadaire : Tous les **MARDIS**

Les scolaires seront admis aux heures fixées par la commission des sports, après avis des directeurs des établissements.

Les membres du club de natation sont admis pour l'entraînement et pourront bénéficier d'une ligne d'eau dans la mesure où la fréquentation du public le permettra (à l'appréciation du maître nageur sauveteur), le soir après 18 h 00 et le dimanche matin.

Accès au solarium uniquement :

du mercredi 15 juin au mardi 05 juillet 2016:

Mercredi - Samedi - Dimanche et jours fériés

de 15h à 19h

du mercredi 06 juillet au mercredi 31 août 2016 :

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

de 15h à 19h30

Samedi

de 15h30 à 20h00

Dimanche et jours fériés

de 15h à 20h.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Lebrun, approuve par 17 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre et les périodes d'ouverture et de fermeture du solarium pour l'année 2016 telle que définies dans le tableau ci-dessus.

8 - QUESTIONS DIVERSES

- Carrefour du Crédit Agricole : le 23 mai 2016 a eu lieu un accident avec délit de fuite il est serait judicieux de créer un plateau ralentisseur. La présentation sera réalisée au prochain conseil.
- Destruction nids de frelons asiatiques : une proposition est faite par monsieur BRISSAUD de faire participer la commune à hauteur de 50 % pour un montant plafonné à 100 €
- Piste cyclable reliant la gare d'Étriché : la faisabilité semble onéreuse et l'accord du conseil départemental compliqué. Le conseil municipal propose qu'une étude soit faite auprès des utilisateurs.
- Presbytère : une visite sera prévue début juillet afin de voir la destination future du bâtiment
- Rue de cherré : début des travaux pour l'eau potable le 6 juin 2016.
- Parking de la bibliothèque : Madame Lamisse demande que le nécessaire soit fait afin que les camping car ne puissent pas l'utiliser et ainsi bloquer l'accessibilité du public.

- Foyer des jeunes : Les travaux d'aménagement du foyer des jeunes seront sous traités compte tenu de la charge de travail des agents du service technique.
- Aménagement des jeux prévus dans le lotissement : accord de Monsieur le Maire pour que Monsieur Crasnier puisse effectuer la commande des jeux prévus dans la limite du budget voté en opération

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22h00.